

## Communiqué de presse

24 novembre 2015

**SIX Management SA**  
Selnaustrasse 30  
Case postale 1758  
CH-8021 Zurich  
[www.six-group.com](http://www.six-group.com)

Media Relations:  
T +41 58 399 2227  
F +41 58 499 2710  
[pressoffice@six-group.com](mailto:pressoffice@six-group.com)

### **SIX et PostFinance conviennent d'une collaboration dans le cadre de l'e-facture et du prélèvement**

**SIX Group SA et PostFinance SA ont signé une collaboration pour les e-factures à des clients e-banking et pour les prélèvements interbancaires. SIX et PostFinance veulent ainsi créer une solution de marché au niveau suisse pour l'envoi d'e-factures à des clients e-banking et l'échange interbancaire de prélèvements via la même solution avec toutes les banques suisses. Dans le cadre de cette coopération, PostFinance détiendra des participations dans la société SIX Paynet SA.**

La nouvelle solution a été conjointement coordonnée et spécifiée par SIX, des banques et PostFinance dans le sens d'une standardisation. Grâce à cette procédure commune pour les e-factures et les prélèvements, les processus auprès des émetteurs de factures en Suisse seront grandement simplifiés. Les émetteurs de factures pourront à l'avenir atteindre, par l'intermédiaire de processus unifiés, tous les clients e-banking auprès des banques et de PostFinance.

Avec cette collaboration, PostFinance rejoint le groupe de plus de 90 banques aujourd'hui reliées à la plateforme Paynet. Il est prévu que PostFinance migre son traitement des e-factures à des clients e-banking sur Paynet et transmette ses prélèvements interbancaires via Paynet en 2019. Au même moment, PostFinance acquerra une participation minoritaire ainsi que des droits de participation définis dans la société SIX Paynet SA, qui sera dès lors gérée en tant que coentreprise. Cette collaboration engendrera des économies en faveur de tous les acteurs du marché, un meilleur service à la clientèle ainsi qu'une interopérabilité complète entre toutes les banques en Suisse (y compris PostFinance).

La condition préalable à la mise en œuvre de cette coopération est l'approbation des autorités de la concurrence compétentes. Les enregistrements y relatifs ont été effectués.

Pour de plus amples informations, Jürg Schneider, Media Relations, et Johannes Möri, porte-parole de PostFinance, répondent volontiers à vos questions à ce sujet.

Jürg Schneider  
+41 58 399 2129  
[pressoffice@six-group.com](mailto:pressoffice@six-group.com)

Johannes Möri  
+41 58 338 3032  
[johannes.moeri@postfinance.ch](mailto:johannes.moeri@postfinance.ch)

**SIX**

SIX gère l'infrastructure de la place financière suisse et offre aux acteurs financiers du monde entier une gamme de services complète dans les secteurs du négoce et du règlement de titres, de l'information financière et du trafic des paiements. L'entreprise appartient à ses utilisateurs (environ 140 banques de tailles et d'orientations très diverses). Avec quelque 4'000 collaborateurs et une présence dans 25 pays, son résultat d'exploitation a atteint en 2014 plus de 1,8 milliard de francs suisses et un bénéfice du groupe de 247,2 millions de francs suisses.

[www.six-group.com](http://www.six-group.com)

**PostFinance**

PostFinance fait partie des principaux établissements financiers de Suisse et veille, en tant que leader du marché dans le domaine du trafic des paiements, à la parfaite fluidité des mouvements monétaires. Paiement, épargne, investissement, prévoyance ou financement – quels que soient leurs objectifs, PostFinance rencontre ses clients d'égal à égal, parle leur langue et leur offre des produits intelligibles à des conditions attrayantes. Elle est ainsi le partenaire idéal pour ceux qui souhaitent un contact simple avec l'argent et une gestion autonome de leurs finances. PostFinance emploie environ 4000 collaborateurs dans toute la Suisse.

[www.postfinance.ch](http://www.postfinance.ch)

**SIX Paynet SA**

SIX Paynet SA fournit des prestations en Suisse dans les domaines de l'envoi et la réception de factures électroniques, du trafic des paiements électronique, des prélèvements et dans d'autres domaines associés; elle exploite également les systèmes informatiques nécessaires à ces prestations.

[www.six-paynet.com](http://www.six-paynet.com)

**E-facture**

L'e-facture permet au destinataire de la facture de recevoir, de contrôler et de payer ses factures directement dans son e-banking. Avec seulement quelques clics, il peut contrôler l'e-facture dans e-banking, l'enregistrer en tant que PDF sur son ordinateur et en libérer le paiement via le bulletin de versement fin prêt et complété.

Pour plus d'informations sur l'e-facture: [www.e-facture.ch](http://www.e-facture.ch)

**Prélèvement**

Pour ce qui est du prélèvement, l'émetteur de la facture informe le débiteur du montant dû comme aujourd'hui avec LSV+/BDD (par ex. via une facture ou un contrat). La banque débite ce montant du compte du débiteur défini selon l'autorisation de débit, à sa date d'échéance. A l'avenir, il existera toujours la catégorie avec droit de contestation de 30 jours après la notification du débit (par ex. extrait de compte) pour la clientèle commerciale et privée (comme LSV+), de même que la catégorie sans droit de contestation pour la clientèle commerciale (comme BDD). Grâce au nouveau système de recouvrement direct, les émetteurs de factures bénéficient ainsi de processus plus efficaces. Pour plus d'informations sur le nouveau système de prélèvement: [www.lsv.ch](http://www.lsv.ch)